

de participer au contrôle des eaux internationales. Mais l'affectation de nos propres eaux ne sera pas un sujet de discussion à Bruxelles.

M. Baldwin: Le gouvernement brouille les eaux.

L'hon. M. Stanfield: Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Le député de Don Valley indiquait-il la position du gouvernement du Canada lorsqu'il a proposé au comité politique des Nations Unies qu'un pourcentage de chaque océan, Atlantique, Pacifique ou autre, soit réservé à des fins internationales?

M. l'Orateur: A l'ordre, je vous prie. Je me demande si la question est acceptable et si nous n'essayons pas d'étendre la règle qui permet au premier ministre de commenter les déclarations faites par les ministres, à l'extérieur de la Chambre, sur des questions de politique gouvernementale. On semble en ce moment vouloir élargir la règle générale.

LE NORD CANADIEN

TERRITOIRES DU NORD-OUEST—LE DISCOURS DU MINISTRE

M. Frank Howard (Skeena): Monsieur l'Orateur, je voulais poser une question au ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien mais, comme lui et son secrétaire parlementaire sont absents, je m'adresserai au ministre suppléant avec l'espoir d'obtenir une réponse. Jusqu'à quel point le gouvernement ou le ministère ont-ils consulté les membres élus de l'administration territoriale des Territoires du Nord-Ouest pour rédiger le menu document qu'on a émis l'autre jour?

M. l'Orateur: A l'ordre. Peut-être le député voudrait-il poser sa question autrement, car je ne pense pas qu'elle soit réglementaire.

M. Howard (Skeena): Monsieur l'Orateur, le ministre suppléant nous dirait-il si on a consulté les membres élus de l'administration territoriale des Territoires du Nord-Ouest pour préparer le discours que le ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien a prononcé lundi?

L'hon. Arthur Laing (ministre des Travaux publics): Monsieur l'Orateur, le ministre devrait être de retour à la Chambre vendredi et je lui ferai part de l'observation du député.

L'hon. W. G. Dinsdale (Brandon-Souris): Une question supplémentaire au premier ministre. Peut-il dire si la récente déclaration faite dans les Territoires du Nord-Ouest et au Yukon est la dernière au sujet des progrès vers une plus grande autonomie au Yukon et dans les Territoires ou si on en prévoit une autre, étant donné surtout que l'an prochain marque le centenaire des Territoires du Nord-Ouest?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur l'Orateur, je ne peux pas donner de détails, mais j'avais lu une première version du discours du ministre. Dans la mesure où le ministre y a été fidèle, il a exposé la politique du gouvernement.

L'ADMINISTRATION DE LA JUSTICE

HAL BANKS—LA DEMANDE D'EXTRADITION

L'hon. George Hees (Prince Edward-Has-tings): Monsieur l'Orateur, j'avais l'intention de poser une question au secrétaire d'État aux Affaires extérieures car il devait être à la Chambre aujourd'hui mais en son absence, je la poserai au premier ministre. Étant donné la déclaration de M. George Aldrich, conseiller juridique du département d'État des États-Unis, dans son mémoire adressé au ministre selon lequel notre ambassade à Ottawa nous fait savoir que le gouvernement canadien ne tient pas vraiment à reprendre l'affaire, le ministre saisira-t-il la première occasion à l'appel des motions pour signaler à la Chambre où en est rendue maintenant sa demande pour l'extradition d'Hal Banks?

Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur, si le premier ministre n'a pas l'intention de répondre.

[Français]

M. Jean-Pierre Goyer (secrétaire parlementaire du secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur le président, je crois que cette question devrait être... (*Applaudissements*) Je ne crois pas que cela soit nécessaire, une fois que j'aurai répondu, car je crois que cette question devrait être adressée au ministre de la Justice.

[Traduction]

L'hon. M. Hees: Monsieur l'Orateur, puis-je demander à quelqu'un qui a du cran de répondre à ma question? Je suis prêt à écou-